



PREFET DE LA REGION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Comité régional de suivi du Programme de Développement Rural 2014-2020 Bourgogne

Compte-rendu de la consultation écrite du collège FEADER réalisée entre le 16 au 26 septembre 2020

Une consultation écrite des membres du collège FEADER du comité régional de suivi portant sur le Rapport Annuel de Mise en Œuvre (RAMO) de l'année 2019 du Programme de Développement Rural Bourgogne s'est tenue du 16 au 26 septembre 2020. Elle a été transmise par voie électronique, l'absence de réponse dans le délai indiqué valant avis favorable.

Cette consultation a recueilli 1 avis transmis par message électronique :

- L'Etablissement Public Territorial du Bassin Saône & Doubs émet un avis favorable.

Aucune autre remarque n'est formulée par les membres du comité de suivi.

L'autorité de gestion émet un avis favorable à cette consultation écrite.

Fait à Dijon, le **19 OCT. 2020**

La Présidente
du Conseil Régional,

Pour la Présidente et par délégation
Le directeur général adjoint

Signé par : Valérie RITZ
Date : 09/10/2020
Qualité : DGA Préf. Bourgogne

Le Préfet de région

La Directrice Régionale
de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt

Marie-Jeanne FOTRÉ-MULLER